

MAGAZINE CULTUREL COM RÉGION-CENTRE VAL DE LOIRE

APPEL A PROJETS

Dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens conclu entre la Région et les trois télédiffuseurs locaux, un magazine d'intérêt culturel régional figure parmi les projets que France 3 Centre Val de Loire, BIP TV et TV Tours souhaitent proposer aux publics sous forme d'un rendez-vous récurrent sur leurs antennes respectives.

Un appel à projet est donc ouvert auprès des sociétés de production habilitées à contribuer au COM Centre Val de Loire.

Propos

Le magazine aura pour ambition de faire découvrir et mieux connaître à toutes les populations de la Région Centre Val de Loire le tissu culturel régional et la créativité de ses intervenants dans toute leur richesse, leur diversité et sur l'ensemble du territoire régional.

Intention éditoriale

Le magazine devra s'intéresser aux processus de création, à l'émergence des nouvelles scènes comme aux scènes ou sites culturels déjà existants, des pratiques amateurs aux nouveaux talents, comme aux artistes confirmés de la région qu'il s'agisse de danse, peinture, sculpture, théâtre, opéra, chant, musique, BD, design, architecture etc.

Il aura pour ambition de favoriser les échanges et les rencontres, créer des passerelles entre ces domaines ou acteurs du domaine culturel, et inciter tous les publics de la région à développer leur propre démarche culturelle.

Une attention particulière sera portée à l'originalité du traitement, les nouvelles écritures visuelles, la qualité de la réalisation et la capacité à scénariser la proposition, ainsi qu'à créer

un dialogue avec les intervenants. Les propositions claires d'habillage visuels et de marqueurs forts seront privilégiées dans la sélection du futur projet.

Chaque numéro, pour le format 52', devra traiter de plusieurs lieux/sites ou domaines culturels afin de susciter l'intérêt des publics potentiels sur toute la région.

S'agissant d'une émission de stock, le magazine ne pourra s'appuyer sur des évènements ponctuels, mais devra se faire le reflet de la vie culturelle en région Centre Val de Loire.

Format

Le magazine proposé prendra la forme principale d'une émission mensuelle de 52', à raison de 9 numéros par saison de septembre à juin (8 numéros inédits + 1 pilote diffusé après corrections).

Il devra être conçu pour pouvoir être séquencé en formats complémentaires de 13 ou 26', issus du format initial, afin de répondre aux besoins des grilles de chacun des télédiffuseurs.

Incarnation

Le magazine, dans son format 52', sera incarné par un/une animateur/trice faisant preuve d'une empathie envers ses interlocuteurs, d'une aisance dans les déplacements et les entretiens, capable de susciter l'intérêt et la curiosité pour les situations et les personnes présentées.

Développement numérique

La production du magazine devra étudier un développement numérique permettant d'assurer via les réseaux sociaux et les sites des trois télédiffuseurs la promotion et le replay des émissions proposées.

Production

Un contrat de coproduction ou de production exécutive sera conclu entre le ou les télédiffuseurs locaux et le ou les producteurs.

La production du magazine pourra être assurée par un ou plusieurs producteurs afin de mieux répondre aux attentes des télédiffuseurs.

Le magazine sera piloté par France 3 Centre Val de Loire, et diffusé sur les trois chaines du territoire selon un calendrier de programmation à préciser.

Promotion

Conditions à définir entre les télédiffuseurs et le/les producteurs.

Calendrier

Le magazine doit être mis à l'antenne pour la rentrée de saison 2018-2019. En conséquence, le calendrier suivant devra être pris en compte :

- Soumission des projets auprès de Ciclic pour le compte du COM au plus tard le 15 février 2018.
- Etude des projets par le comité éditorial du COM le 23 février 2018.
- Validation du projet et du producteur retenu le 1^{er} mars 2018.

Documents à fournir pour répondre à l'appel à projets

Note d'intention:

- du producteur
- des collaborateurs de création : directeur éditorial, auteur, réalisateur...
- Présentation détaillée du concept, fiche technique de l'œuvre
- Charte de réalisation
- Dossier artistique du pilote (conducteur de la 1ère émission, synopsis des sujets, CV des auteurs, CV des réalisateurs, CV des producteurs)
- Dossier financier : devis prévisionnel détaillé du projet, plan prévisionnel de financement
- Eléments administratif : option de cession, Kbis, attestations de compte mis à jour, fiche de renseignement

Sélection du projet Critères de sélection

Le projet sera sélectionné selon les critères suivants :

- Qualité du projet
- Originalité et pertinence du sujet proposé
- Expérience de la production
- Pertinence du devis et du plan de financement
- Capacité financière de la structure à mener à bien le projet dans les délais impartis, et aptitudes à se positionner auprès des financeurs potentiels
- Mobilisation de moyens humains et techniques majoritairement régionaux
- Œuvre destinée au grand public, pour une diffusion en télévision généraliste
- Le comité portera une attention particulière aux projets portés par des structures de production du territoire régional.